

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 5 (1860)  
**Heft:** 12

**Buchbesprechung:** Considérations sur les causes des succès de Napoléon III dans la dernière guerre d'Italie [Henri Noirot]

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 06.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

**2<sup>o</sup> COIFFURE.** Képi nouveau modèle, mais en feutre, suivant les cantons, avec quelques variantes d'ornementation, et un passe-montagne.

**3<sup>o</sup> EQUIPEMENT.** Ceinturon au lieu de croisée, mais plus léger et plus souple; cartouchière plus petite et plus molle, mieux crochée et mieux suspendue, n'ayant pas besoin d'être glissée devant; sabre-bayonnette pour la troupe; sabre-ceinturon pour les officiers, mais avec ceinturon en cuir. Pochettes au sac pour paquets de cartouches; poche en cuir au pantalon pour cartouches égrenées. — Maintenir le sac actuel.

**MARQUES DISTINCTIVES.** Conserver, en somme, le système des épaulettes, des galons et les marques de service.

En outre, on ne pense pas qu'il y ait des changements fondamentaux à apporter dans la tenue de l'artillerie et de la cavalerie.

---

## BIBLIOGRAPHIE.

*Idées sur une organisation militaire rationnelle en Suisse*, par un officier d'artillerie suisse. — Winterthour, librairie Ziegler, 1860. 1 broch. in-8°.

Cette brochure, écrite en allemand et anonyme, nous est parvenue avec une petite circulaire imprimée, demandant une mention dans nos colonnes. Nous croyons donc, à titre de renseignement, devoir nous exécuter. Mais nous n'irons pas plus loin, car il ne nous paraît pas que cette publication soit assez sérieuse pour mériter de retenir longtemps l'attention de nos lecteurs. Il suffit, pour la caractériser, de citer deux des sept propositions qui la terminent: La 1<sup>re</sup> consiste à supprimer les armes spéciales pour former une armée composée uniquement de carabiniers; une autre demande la nomination des officiers et sous-officiers par les soldats. *Ab uno disce omnes!*

*Considérations sur les causes des succès de Napoléon III dans la dernière guerre d'Italie*. — Paris. Leneveu. 1860. 1 broch. in-8°.

Nous avons lu avec intérêt les quelques pages qui constituent cette étude, publiée d'abord dans le *Spectateur militaire*, et nous ne saurions mieux faire que d'en détacher les fragments suivants. Venant d'un écrivain français, ces témoignages corroborent d'autant mieux quelques-unes des opinions que nous avons émises dans notre *Relation de la campagne d'Italie*:

Un des points les plus saillants de la campagne de 1859 est la négligence avec laquelle s'est fait le service des avant-postes; elle a été telle que presque tous les engagements ont eu lieu inopinément, de telle sorte qu'on n'a jamais eu le temps d'étudier à l'avance des plans bien combinés, comme ceux des batailles d'Austerlitz et d'Isly, qui, réussissant suivant les prévisions, deviennent classiques, et font époque dans l'histoire de l'art militaire. Ne cherchons pas la cause de cette négligence, bor-

nous-nous à la signaler comme une des fautes les plus blâmables qui se puissent commettre. Elle a été commune aux deux partis<sup>1</sup>, et, par suite, elle n'a entraîné de désastres ni pour l'un ni pour l'autre, mais elle n'en est pas plus pardonnable. S'il n'y a pas de règles certaines pour vaincre une armée de cent mille hommes, il est au moins toujours possible de savoir si elle est en marche ou arrêtée, si elle va à droite ou à gauche ; une telle masse ne peut se dissimuler, et de bons officiers bien montés, secondés par un petit nombre d'hommes intelligents, qu'on chargera de la surveiller, sauront l'approcher assez pour deviner tous ses mouvements, sinon ses projets.

On pouvait s'attendre que l'emploi des armes à feu perfectionnées amènerait de grands changements dans la manière de faire la guerre : il n'en a rien été. Soit que la substitution de ces armes aux anciennes n'ait pas eu lieu sur une échelle assez étendue, soit que l'infériorité du fusil et du canon chez les Autrichiens ait été notable, l'empereur Napoléon III, comme nous l'avons remarqué précédemment, n'a point eu une tactique différente de celle qui, si souvent, avait réussi à son oncle, et qui est si conforme à l'esprit français, c'est-à-dire de mépriser le feu et d'en venir de suite à la baïonnette. Sans doute la généralisation d'engins destructeurs d'une portée et d'une puissance considérable exigera de nouvelles règles pour engager les combats et pour la stratégie(?), mais on serait dans une funeste erreur si l'on croyait que, pour se prémunir contre des revers, il suffit de se procurer l'artillerie, les carabines, l'organisation, que possédaient les vainqueurs de Solferino, et que ceux-ci n'auront qu'à conserver sans modifications les moyens dont ils ont eu à se louer en Italie. Cependant telle est la tendance : selon nous elle est fâcheuse, car en s'y laissant aller on arriverait simplement à égaliser les chances, et le gain des batailles se trouverait à peu près remis aux mains du sort. A part de grands principes qu'enseigne l'étude du passé, et qui une fois découverts subsistent presque éternellement, la meilleure garantie qu'on l'emportera sur ses ennemis est de posséder quelques perfectionnements auxquels ils ne soient eux-mêmes pas encore parvenus, ou de pouvoir user contre eux d'une manière de combattre bonne en soi, et qui leur soit inconnue. Innover est le grand art de vaincre : aussi Napoléon I<sup>er</sup>, prétendant qu'il fallait changer la tactique tous les dix ans, entendait certainement qu'il fallait modifier un système couronné de succès aussitôt qu'il se vulgarisait. Concluons de là que le progrès de l'art militaire ne consistera point à copier servilement les faits heureux enregistrés par l'histoire, et qu'il naîtra plutôt de recherches continues faites dans le but de découvrir mieux ou seulement autre chose que ce qui existe chez ses voisins.

La science de la guerre est souvent la science des contraires : Fabius opposa la lenteur à l'activité d'Annibal ; à Rocroi, Condé sachant combien l'infanterie espagnole était redoutable aux troupes de même arme, l'attaqua et la défit avec de la cavalerie ; les Français ont souvent vaincu en chargeant à la baïonnette sans tirer ; les Anglais, au contraire, ont prouvé maintes fois qu'un feu de pied ferme exécuté de sang-froid arrêtait presque infailliblement les plus intrépides assaillants ; celui qui est habitué à ne compter que sur le choc sera détruit s'il se trouve opposé à des tireurs adroits qui le tiennent à distance. Rien n'est donc bon ou mauvais que par comparaison : aussi un général qui voudra être à la hauteur de sa position, non-seu-

<sup>1</sup> Il est bon de noter cependant que le service de sûreté était bien mieux fait et plus régulier chez les Autrichiens que chez les alliés. Le service de place des troupes françaises était ordonné avec autant d'insouciance à Alexandrie, par exemple, qu'en pleine France. — *Réd.*

lement méditera sans cesse sur le bon emploi de tous les moyens qu'il pourra avoir à sa disposition, mais encore se tiendra parfaitement au courant de ce qui se fait dans les autres armées. Une nation qui voudra toujours être prête à soutenir puissamment ses droits ou ses prétentions sera attentive à envoyer en mission de tous côtés des officiers instruits, versés dans les langues de l'Europe et capables de faire profiter leur pays de ce qui s'invente et s'élabore à l'étranger. Elle fera encore sagement, pendant la paix, de ne pas remplir ses magasins et ses arsenaux d'objets, d'armes et de projectiles qui peuvent être subitement frappés d'infériorité en raison de nouvelles découvertes ; et elle devra plutôt mettre de côté chaque année les économies qu'elle réalisera ainsi pour les employer au moment opportun de la manière la plus avantageuse ; il y aurait alors à créer dans les budgets un chapitre de plus : celui de la réserve d'argent pour le cas de guerre.

---

## NOUVELLES ET CHRONIQUE

L'état-major du grand rassemblement de troupes qui aura lieu cet automne près Brugg, a été composé comme suit :

### A. *Etat-major.*

Commandant en chef : colonel DENZLER, à Neuchâtel. 1<sup>er</sup> adjudant : major Mérian, de Bâle. 2<sup>e</sup> adjudant : lieutenant Hunerwaldel, de Lenzbourg. Chef d'état-major : colonel Paravicini, de Bâle. 1<sup>er</sup> adjudant : major Amrhyn, de Lucerne. 2<sup>e</sup> adjudant : lieutenant Rougemont, à Thoune. Adjudant-général : lieutenant-colonel Meyer, à Berne. Adjudant : 1<sup>er</sup> lieutenant Veillon, à Arlesheim. Il est adjoint à l'adjudant-général les lieutenants-colonels Imer (Berne), Alioth (Bâle), de Steiger (Berne) et le major Munzinger, de Soleure. — Commandant du génie : major Schumacher, à Lucerne ; adjudants-capitaines : Kündig et Legler ; lieutenant : Dominicé. — Commandant de l'artillerie : lieutenant-colonel de Greyerz ; majors : Bell, de Lucerne ; Curchod, à Berne ; capitaine : Gaudy, St-Gall. — Commandant de la cavalerie : major Zehnder, d'Argovie ; capitaines : Bringolf, de Schaffhouse ; Forcart, de Bâle ; lieutenant : L. Fazy, de Genève. — Grand-juge, au cas de convocation d'un conseil de guerre : major Bützberger, avocat à Langenthal. — Commissariat de la division : major, Jenny, à Saint-Gall ; capitaines : Kramer, de Zurich ; Schnewlin, de Bâle ; lieutenants : Lerch, de Wangen ; Holz, de Zurich ; Sulzer, de St-Gall ; Debrunner, de Frauenfeld. — Etat-major de santé. Médecin de division : lieutenant-colonel Erismann ; capitaine : Oschwald, Schaffhouse ; 1<sup>er</sup> lieutenant : Hüttenmooser, St-Gall ; sous-lieutenant : Fisch, Appenzell-Ext.

1<sup>re</sup> brigade d'infanterie. Commandant : colonel de Gonzenbach, St-Gall ; adjudants : major Feiss, à Berne ; 1<sup>er</sup> lieutenant Meyer, à Hérisau. — 2<sup>e</sup> brigade d'infanterie. Commandant : colonel Schärz, de Berne ; adjudants : major Glutz-Blotzheim, Soleure ; capitaine Diethelm, de Lachen. — 3<sup>me</sup> brigade d'infanterie. Commandant : colonel Philippin, Neuchâtel ; adjudants : major Bury, Berne ; capitaine Dimier, à Fleurier.

### B. *Personnel d'instruction.*

Instructeur en chef : colonel Hans Wieland, Berne. Instructeur de la 1<sup>re</sup> brigade : colonel Hofstetter ; de la 2<sup>e</sup> : lieutenant-colonel Städler ; de la 3<sup>me</sup> : lieutenant-colonel Schädler, Aarau.

L'état-major entier entre au service le lundi 27 août ; les armes spéciales le 2 septembre ; l'infanterie le 6 septembre. Le licenciement des troupes aura lieu le 17 septembre et celui des états-majors le 18.

---

**Neuchâtel.** A la date du 26 mai 1860, les citoyens *Gréther*, Numa, et *Bertholet*, Fritz, tous deux domiciliés aux Ponts de Martel, ont été nommés officiers de carabiniers, avec grades de 2<sup>me</sup> sous-lieutenants. — Le citoyen *Ab. Buhler*, a également reçu un brevet de vétérinaire de batterie avec rang de 2<sup>me</sup> sous-lieutenant.

— Dans sa séance du 5 juin courant, le Conseil d'Etat a asservé le citoyen Etienne *Grosjean*, domicilié à la Chaux-de-Fonds, et nommé par le Conseil fédéral commissaire d'ambulance à l'état-major sanitaire (rang de 1<sup>er</sup> sous lieutenant).